

TSX : SWY

SWY 16-2

Le 23 mars 2016

**STORNOWAY ANNONCE SES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE 2015**

**Stornoway Diamond Corporation (TSX-SWY; la « Société » ou « Stornoway »)** a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le trimestre et l'exercice tronqués clos le 31 décembre 2015. Ces résultats sont conformes au récent changement apporté par Stornoway à sa date de fin d'exercice, qui est passée du 30 avril au 31 décembre, afin d'assurer une meilleure concordance entre la présentation de l'information financière de la Société, ses activités d'exploitation et les exigences de la réglementation avant la première production du projet diamantifère Renard.

**Faits saillants du trimestre clos le 31 décembre 2015 et de l'exercice 2015 :**

*(tous les chiffres sont présentés au 31 décembre 2015 et en dollars canadiens)*

- Le projet diamantifère Renard continue de progresser sans aucun dépassement du calendrier et du budget prévus.
- Les coûts engagés et les engagements à la fin du trimestre totalisaient 548,5 M\$, soit 71 % du budget.
- La construction a progressé de 63,3 %, contre une progression initialement prévue de 59,6 % et les travaux d'ingénierie détaillée sont pratiquement achevés.
- La main-d'œuvre sur place au mois de décembre a avoisiné les 384 travailleurs, dont 21 % étaient des Cris du territoire Eeyou Istchee.
- L'exploitation minière aux fosses à ciel ouvert Renard 2-Renard 3 et Renard 65 a permis d'extraire 5 975 813 de tonnes, soit 104 % du tonnage prévu, et la mise en valeur de la mine souterraine a quant à elle atteint 887 mètres, soit 72 % de l'avancement prévu.
- Pour la période de deux mois close le 31 décembre 2015, la construction a été axée sur l'installation de la structure d'acier secondaire, des appareils mécaniques, de la tuyauterie et du système électrique sur les principales installations du projet, notamment l'usine de traitement, l'installation de stockage de gaz naturel liquéfié (« GNL »), la centrale électrique, le concasseur primaire, les installations de traitement des eaux et de chargement de la kimberlite traitée. Tous ces travaux étaient très avancés au 31 décembre 2015.
- Pour la période de deux mois close le 31 décembre 2015, la Société a inscrit une perte nette de 4,3 M\$, ce qui représente une perte de base et diluée par action de 0,01 \$, et pour la période de huit mois close le 31 décembre 2015, une perte nette de 3,7 M\$, ce qui représente un résultat de base et dilué par action de néant. La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements à court terme se sont établis à 209,1 M\$<sup>1</sup>. Selon le nouveau calendrier et le coût en capital prévu, la Société estime désormais la capacité de financement excédentaire disponible pour terminer le projet, y compris la trésorerie excédentaire et le financement disponible en cas de dépassement de coûts, à 117 M\$, en supposant que toutes les clauses restrictives et les conditions préalables liées aux engagements de financement futurs soient respectées et en supposant un cours de change du dollar canadien par rapport au dollar américain de 1,35.

<sup>1</sup> En supposant un cours de change du dollar canadien par rapport au dollar américain de 1,3840.

Après le 31 décembre 2015, de nouvelles données de référence pour le calendrier du projet de construction ont été établies, la première livraison de minerai à l'usine de traitement étant désormais prévue pour la fin septembre 2016 et la production commerciale (60 % de la capacité de l'usine obtenue en 30 jours), pour le 31 décembre 2016. Il s'agit d'une amélioration de cinq mois par rapport à l'échéancier précédent qui prévoyait l'atteinte d'une production commerciale au cours du deuxième trimestre de 2017. Le nouvel échéancier s'est traduit par une réduction des coûts d'achèvement du projet prévus de 811 M\$ à 775 M\$.

« Les travaux de construction au projet Renard ont continué de progresser plus rapidement que prévu au cours des deux derniers mois de l'exercice 2015 tronqué, ce qui nous a amenés à établir un nouvel échéancier et un nouveau budget des coûts d'achèvement prévus aux fins de l'établissement des prévisions sur la progression future. À la fin de février, la construction avait progressé de 74,1 %, comparativement à une nouvelle prévision de 72,4 %, notre équipe sur le terrain ayant continué de dépasser les attentes. Une mise à jour du plan de la mine en fonction des résultats de la mise à jour des ressources minérales de 2015 et du nouveau calendrier des travaux de construction sera bientôt publiée. Après une période de 12 mois plutôt difficile, le marché du diamant commence à se rétablir, et nous prévoyons atteindre une première production au projet Renard au cours de l'année, compte tenu de la solide exécution du projet et d'un meilleur bilan que prévu », a déclaré M. Matt Manson, président et chef de la direction.

### **Survol des résultats financiers**

La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements à court terme de Stornoway s'établissaient à 209,1 M\$ à la clôture du trimestre tronqué, en comparaison de 290,3 M\$ à la clôture du trimestre précédent. Les premier et deuxième acomptes payables en vertu d'une vente à terme de diamants par voie de contrat d'achat de la production de diamants conclue entre Stornoway et Orion Mine Finance, de la Caisse de dépôt et placement du Québec et de Blackstone Tactical Opportunities ont été reçus respectivement en mars 2015 et en septembre 2015. Le troisième paiement de 90 M\$ US devrait être reçu le 31 mars 2016, après quoi Stornoway prévoit avoir recours à un emprunt garanti de premier rang de 100 M\$ afin de terminer la mise en valeur de la mine. Les liquidités et les fonds engagés dont dispose actuellement Stornoway sont suffisants pour couvrir le montant prévu des frais de mise en valeur de la mine, des frais de financement et des frais généraux pour l'année civile 2016.

La Société s'attend à disposer d'une capacité de financement excédentaire disponible pour terminer le projet de 117 M\$ composée d'un montant de 69 M\$ en trésorerie, en facilités d'emprunt disponibles, en débiteurs et en crédits d'impôt minier prévus et d'un montant de 48 M\$ sous la forme de facilités en cas de dépassement des coûts. Cette prévision suppose l'atteinte de la production commerciale le 31 décembre 2016, un coût de projet de 775 M\$ (incluant les niveaux prévus d'augmentation du coût des capitaux et des imprévus), le respect de toutes les clauses restrictives et des conditions préalables liées au financement futur et un cours de change du dollar canadien par rapport au dollar américain de 1,35 pour les engagements de financement non versés qui sont libellés en dollars américains. La prévision ne tient pas compte de produits des activités ordinaires de 26 M\$ US qui devaient être générés pendant la période de préproduction et qui, étant donné le devancement de la date du début de la production commerciale, le seront désormais à l'extérieur de la période des dépenses d'investissement. Elle ne tient pas compte non plus du produit de l'exercice possible des bons de souscription et options d'achat d'actions de la Société. Cette prévision est appelée à changer d'un trimestre à l'autre, à mesure que les travaux de construction du projet diamantifère Renard progresseront, en fonction du calendrier des décaissements et des encaissements, des fluctuations du cours de change du dollar canadien par rapport au dollar américain et des modifications pouvant être apportées au coût prévu du projet. Les dépenses d'investissement engagées durant les périodes de deux mois et de huit mois se sont élevées respectivement à 71,6 M\$ et 289,9 M\$. À ce jour, des dépenses d'investissement de 548,5 M\$ ont été encourues ou engagées sur le coût total du projet.



La perte nette pour les périodes de deux et huit mois closes le 31 décembre 2015 s'est établie respectivement à 4,3 M\$ et 3,7 M\$, et tient compte d'un montant respectif de (3,0) M\$ et 2,2 M\$ comptabilisé à titre d'autres produits (charges). Les pertes nettes reflètent l'incidence de plusieurs éléments qui ne sont pas représentatifs de la performance sous-jacente de Stornoway au chapitre de l'exploitation, notamment les variations de la juste valeur d'un dérivé ainsi que des profits et pertes de change latents. Pour les périodes de deux et huit mois, les charges d'exploitation se sont chiffrées respectivement à 1,2 M\$ et 5,9 M\$.

### **Faits saillants de la construction**

À la clôture de l'exercice, la construction avait progressé dans l'ensemble de 63,3 %, selon des estimations en heures-personnes, contre une progression prévue de 59,6 %. Les travaux d'ingénierie étaient pratiquement achevés, soit à 99,0 %, comparativement au pourcentage d'achèvement prévu de 99,9 %. Un incident avec arrêt de travail a été enregistré auprès d'un entrepreneur au cours du trimestre. À ce jour, le taux d'accidents avec arrêt de travail s'établit à 0,6 pour les entrepreneurs et à 0,0 pour les employés de Stornoway dans le cadre de ce projet.

Les travaux de construction pendant et après le trimestre ont été axés sur les principales installations du projet, notamment l'usine de traitement du diamant, la centrale électrique alimentée au gaz naturel, la zone de stockage des GNL, le concasseur primaire, le chargement de kimberlite traitée et du traitement des eaux. À l'usine de traitement, les travaux de construction de l'installation de la structure d'acier secondaire, des appareils mécaniques, de la tuyauterie et du système électrique sont très avancés. Les principaux équipements installés à la fin de février comprennent les essoreuses centrifugeuses, les concasseurs à cône et à mâchoires, le concasseur à cylindre de broyage à haute pression, le débourbeur, les silos à minerai et les convoyeurs extérieurs. La mise en service de l'installation de stockage de GNL, du réseau de distribution et de la centrale électrique a commencé à la fin de février.

La main-d'œuvre journalière sur place en décembre a avoisiné les 384 travailleurs, le sommet atteint ayant été de 568, dont 21 % étaient des Cris du territoire Eeyou Istchee. Au 31 décembre, le nombre d'employés s'élevait à 320. De ce nombre, 246 employés faisaient partie de l'équipe chargée du développement de Stornoway sur place, dont 18 % étaient des Cris, 25 % provenaient de Chibougamau et de Chapais et 57 % provenaient de l'extérieur de la région.

### **Exploitation minière**

À la clôture de l'exercice, un total de 5 975 813 tonnes de morts-terrains, de stériles et de minerai avaient été extraites des fosses à ciel ouvert Renard 2-Renard 3 et Renard 65, comparativement à la quantité prévue de 5 725 429 tonnes (104 %). En tout, 151 591 tonnes de minerai avaient été livrées à la pile de stockage, comparativement à la quantité prévue de 100 000 tonnes (151 %).

Au 31 décembre, l'aménagement de la rampe de la mine souterraine avait atteint 887 mètres, comparativement aux 1 234 mètres prévus (72 %). La progression de la construction de la rampe a continué de ressentir les effets subits en novembre et décembre d'une fuite d'eau à haut débit sur une faille qui a nécessité des travaux d'étanchéité complets. Les travaux se sont accélérés en janvier, mais ont ralenti à nouveau en février, suite à la rencontre de la même faille, après que la rampe ait atteint le niveau de 129 mètres. À la fin de février, la progression globale de la rampe était de 1 071 mètres, soit 73 % de ce qui était prévu.



## Rapport technique à jour conforme au Règlement 43-101 et plan minier révisé

Stornoway prévoit mettre à jour le plan minier pour le projet diamantifère Renard sous peu, lequel intégrera les ressources minérales récemment révisées, le calendrier prévu et les coûts d'achèvement. Le nouveau plan envisagera la poursuite de la production minière, l'approfondissement de la fosse à ciel ouvert de Renard 2-Renard 3, l'approfondissement proportionnel de l'infrastructure minière souterraine et l'inclusion des ressources minérales indiquées de Renard 65 pour un traitement minier à ciel ouvert. Ce travail comprendra une déclaration révisée des Réserves minérales du projet et sera accompagné du dépôt d'un rapport technique à jour conforme au Règlement 43-101.

### Mise à jour sur les activités de prospection

Des programmes de prospection ont été entrepris à l'égard de projets de prospection diamantifère préliminaires au Canada, plusieurs étant détenus en propriété exclusive, y compris le projet Adamantin situé à environ 100 km au sud du projet diamantifère Renard et à 25 km à l'ouest du prolongement de la route 167. Par suite d'une récente acquisition de terrains, Stornoway détient maintenant 15 080 hectares de claims relativement au projet Adamantin. L'échantillonnage de moraines au cours de 2015 a confirmé la présence de minéraux indicateurs d'anomalies interprétées comme provenant de kimberlite non découverte ayant un potentiel de diamant, un échantillon de moraines ayant permis de recueillir un diamant de la fraction granulométrique de +0,25mm-0,50mm. En décembre 2015, le conseil d'administration de Stornoway a approuvé des dépenses de 2,5 M\$ pour un programme de forage exploratoire à Adamantin, qui ont été mobilisées à la mi-mars après la réception des résultats définitifs de l'échantillonnage de surface effectué en 2015 et des levés géophysiques.

### Sommaire des résultats financiers

#### États de la situation financière consolidés

	31 décembre	30 avril
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2015	2015
Trésorerie, équivalents de trésorerie et placements à court terme	209,1	363,6
Immobilisations corporelles	831,4	541,5
Autres actifs	42,7	40,0
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 083,2</b>	<b>945,1</b>
Dette et débetures convertibles	219,6	205,0
Produits différés	207,1	101,5
Autres passifs	80,5	61,1
Capitaux propres	576,0	577,5
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>1 083,2</b>	<b>945,1</b>



## Principaux faits saillants de nature financière et d'exploitation

<i>(en millions de dollars canadiens, sauf le résultat par action)</i>	Période de deux mois close le 31 décembre 2015	Trimestre clos le 31 janvier 2015	Période de huit mois close le 31 décembre 2015	Exercice clos le 30 avril 2015
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(10,2)	(8,0)	98,9	79,1
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	33,7	(257,7)	(139,3)	(461,3)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(1,1)	–	(2,4)	434,2
Incidence des fluctuations du cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	4,4	11,4	11,4	10,5
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	26,8	(254,3)	(31,4)	62,5
<b>Résultat net pour la période</b>	<b>(4,3)</b>	<b>7,7</b>	<b>(3,7)</b>	<b>(0,7)</b>
<b>Résultat par action – de base</b>	<b>(0,01)</b>	0,01	néant	néant
<b>Résultat par action – dilué</b>	<b>(0,01)</b>	0,01	néant	néant

Les états financiers consolidés de la Société sont établis en dollars canadiens selon les Normes internationales d'information financière. Les états financiers consolidés du trimestre tronqué et de la période de huit mois clos le 31 décembre 2015 ainsi que le rapport de gestion s'y rapportant ont été déposés sur le site Web de la Société à l'adresse [www.stornowaydiamonds.com](http://www.stornowaydiamonds.com) et sur SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### À propos du projet diamantifère Renard

Le projet diamantifère Renard est situé à environ 250 km au nord de la communauté crie de Mistissini et à 350 km au nord de Chibougamau dans la région de la Baie-James, dans le centre-nord du Québec. Le 8 juillet 2014, Stornoway a annoncé la clôture du montage financier complet du projet d'un montant de 946 M\$ CA, et la construction a commencé le 10 juillet 2014. Les premières livraisons de minerai à l'usine sont prévues pour la fin de septembre 2016 et le début de la production commerciale, pour le 31 décembre 2016.

Stornoway a publié en janvier 2013 les résultats de son étude de faisabilité optimisée pour Renard, soulignant le potentiel qu'a le projet de devenir un important fournisseur de diamants bruts de grande valeur au cours de sa durée de vie. Les réserves minérales probables, au sens du *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* (le « Règlement 43-101 »), atteignent 17,9 millions de carats. Conformément à l'estimation des ressources minérales de la Société en date de septembre 2015, les ressources minérales indiquées totales, incluant les réserves minérales, se chiffrent à 30,2 millions de carats, avec 13,35 millions de carats supplémentaires classés comme ressources minérales présumées, et de 33,0 à 71,1 millions de carats classés comme potentiel d'exploration hors ressources. On prévoit une production annuelle moyenne de diamants de 1,6 million de carats pendant les 11 premières années de vie de la mine, avec une valeur moyenne de 190 \$ US/carat, selon l'évaluation de mars 2014 de WWW International Diamond Consultants Ltd.

Le lecteur est mis en garde que la quantité et la teneur potentielles d'une cible d'exploration sont de nature conceptuelle, que trop peu de travaux de prospection ont été réalisés pour établir la présence de ressources minérales et que rien ne garantit que des travaux de prospection plus poussés permettront d'établir la présence de ressources minérales. Toutes les kimberlites demeurent ouvertes en profondeur. Les lecteurs sont invités à consulter le rapport technique du 28 février 2013 concernant l'étude d'optimisation de janvier 2013 et le rapport technique du 11 janvier 2016 concernant l'estimation des ressources minérales de septembre 2015 pour de plus amples renseignements et d'autres hypothèses concernant le projet. L'information de nature

scientifique ou technique du présent communiqué a été préparée sous la supervision de Patrick Godin, ing. (Québec), chef de l'exploitation, et de Robin Hopkins, P. Géol. (NT/NU), vice-président, Exploration, qui sont tous deux une « personne qualifiée » au sens du Règlement 43-101.

### À propos de Stornoway Diamond Corporation

Stornoway est l'une des plus importantes sociétés canadiennes d'exploration et de mise en valeur de propriétés diamantifères et elle est inscrite à la cote de la Bourse de Toronto sous le symbole SWY. Son siège social est situé à Montréal. Son projet phare, le projet diamantifère Renard, qu'elle détient en propriété exclusive, est en voie de devenir la première mine de diamants du Québec. Stornoway est une société axée sur la croissance qui détient un actif de classe mondiale dans l'un des meilleurs territoires miniers au monde et l'un des plus remarquables milieux d'affaires du secteur minier au monde.

Au nom du conseil d'administration  
STORNOWAY DIAMOND CORPORATION  
/s/ « Matt Manson »  
Matt Manson  
Président et chef de la direction

Pour plus d'information, veuillez contacter M. Ghislain Poirier, Vice-président, Affaires publiques de Stornoway  
au 418 254-6550, [gpoirier@stornowaydiamonds.com](mailto:gpoirier@stornowaydiamonds.com)

For more information, please contact Matt Manson (President and CEO) at 416-304-1026 x2101  
or Orin Baranowsky (Director, Investor Relations) at 416-304-1026 x2103  
or toll free at 1-877-331-2232

\*\* Site Web : [www.stornowaydiamonds.com](http://www.stornowaydiamonds.com) Courriel : [info@stornowaydiamonds.com](mailto:info@stornowaydiamonds.com) \*\*



*Le présent communiqué de presse contient de l'« information prospective » au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes. Les informations et énoncés de cette nature, appelés « énoncés prospectifs », datent du présent communiqué de presse et la Société n'entend pas les mettre à jour et n'a aucune obligation de le faire, sauf si elle y est tenue par la loi.*

*Ces énoncés prospectifs comprennent notamment des énoncés se rapportant aux objectifs de Stornoway pour l'exercice à venir, à ses objectifs à moyen terme et à long terme et à ses stratégies en vue d'atteindre ces objectifs, ainsi que des énoncés concernant nos opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions. Bien que la direction estime que ces hypothèses sont raisonnables compte tenu de l'information dont elle dispose actuellement, elles pourraient s'avérer inexactes.*

*Les énoncés prospectifs se rapportent à des événements futurs ou à un rendement futur; ils reflètent les attentes ou les opinions actuelles concernant des événements futurs et ils comprennent, sans s'y limiter, des énoncés à l'égard i) de la quantité de ressources minérales et de cibles de prospection; ii) de la quantité de la production future pour une période donnée; iii) de la valeur actualisée nette et des taux de rendement internes de l'exploitation minière; iv) des hypothèses relatives à la teneur récupérée, à la récupération moyenne du minerai, à la dilution interne, à la dilution minière et à d'autres paramètres miniers indiqués dans l'étude de faisabilité de 2011 ou l'étude d'optimisation; v) des hypothèses relatives aux produits bruts des activités ordinaires, aux flux de trésorerie d'exploitation et à d'autres éléments des produits des activités ordinaires indiqués dans l'étude de faisabilité ou l'étude d'optimisation de 2011; vi) du potentiel d'agrandissement de la mine et de sa durée de vie prévue; vii) des délais prévus pour la délivrance des permis et de l'approbation réglementaire liés aux activités de construction menées au projet diamantifère Renard; viii) du calendrier prévu pour l'achèvement de la mine à ciel ouvert et de la mine souterraine du projet diamantifère Renard; ix) du calendrier prévu pour l'achèvement de la construction et le démarrage de la production minière et commerciale du projet diamantifère Renard et des obligations financières de Stornoway ou des coûts engagés par celle-ci relativement à l'aménagement de cette mine; x) des plans de prospection futurs; xi) des cours futurs des diamants bruts; xii) des avantages économiques d'utiliser une centrale électrique alimentée au GNL plutôt qu'au diesel; xiii) des sources de financement et des besoins de financement prévus; xiv) de la prise d'effet, du financement ou de la disponibilité, selon le cas, du financement lié à la production, de l'emprunt garanti de premier rang, de la FDC et de la facilité relative à l'équipement et de l'emploi du produit tiré de ceux-ci; xv) des attentes de la Société en ce qui concerne la réception du reste des acomptes aux termes du financement lié à la production et de sa capacité à honorer ses obligations de livraison aux termes de cette entente; xvi) des répercussions des opérations de financement sur les activités, l'infrastructure, les occasions, la situation financière, l'accès aux capitaux et la stratégie globale de la Société; xvii) du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien; et xviii) de la disponibilité de la capacité de financement excédentaire pour la construction et l'exploitation du projet diamantifère Renard. Toute déclaration qui exprime ou implique des discussions en ce qui concerne les prévisions, attentes, croyances, plans, projections, objectifs, hypothèses ou événements ou rendements futurs (souvent, mais pas toujours, en utilisant des mots ou expressions tels que « s'attendre à », « prévoir », « planifier », « projeter », « estimer », « supposer », « avoir l'intention de », « stratégie », « buts », « objectifs », « calendrier » ou des variantes de ceux-ci ou en indiquant que certaines actions, certains événements ou résultats « peuvent », « pourraient » ou « devraient » être pris, survenir ou être atteints ou en utilisant le mode futur ou conditionnel à leur égard ou encore la forme négative de l'un de ces termes ou d'expressions similaires) n'est pas un énoncé de faits historiques et peut être un énoncé prospectif.*

*Les énoncés prospectifs sont établis en fonction de certaines hypothèses formulées par Stornoway ou ses consultants et d'autres facteurs importants qui, s'ils se révèlent inexacts, pourraient amener les résultats, performances ou réalisations réels de Stornoway à différer considérablement des résultats, performances ou réalisations futurs exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés. Ces énoncés et renseignements s'appuient sur plusieurs hypothèses en ce qui concerne les stratégies et perspectives d'entreprise actuelles et futures ainsi que le contexte dans lequel Stornoway exercera son activité à l'avenir, y compris le prix des diamants, les coûts prévus et la capacité de Stornoway d'atteindre ses objectifs, le rendement financier prévu, l'évolution réglementaire, les plans de mise en valeur, les activités de prospection, de mise en valeur et d'exploitation minière et le taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien. Bien que la direction estime que ses hypothèses concernant ces questions sont raisonnables compte tenu de l'information dont elle dispose actuellement, elles pourraient s'avérer inexactes. Parmi les hypothèses importantes posées par Stornoway ou ses consultants dans le cadre de ses énoncés prospectifs, on note entre autres les suivantes : i) les investissements requis et les besoins estimatifs en matière de main-d'œuvre; ii) les estimations de la valeur actualisée nette et des taux de rendement internes; iii) la réception de l'approbation réglementaire selon des modalités acceptables dans des délais habituels; iv) les délais prévus pour l'achèvement de la construction, le démarrage de la production minière et l'aménagement d'une mine à ciel ouvert et d'une mine souterraine au projet diamantifère Renard, lesquels dépendent largement, entre autres, de la disponibilité et du rendement d'une main-d'œuvre qualifiée suffisante, notamment des ingénieurs et des travailleurs de la construction, de l'efficacité du matériel minier et de l'équipement de chantier ainsi que de l'obtention en temps opportun des composants; v) les formations géologiques que l'on s'attend à rencontrer; vi) les prix du*



marché pour les diamants bruts et leur incidence possible sur le projet diamantifère Renard; vii) le respect de toutes les conditions sous-jacentes au financement lié à la production, à l'emprunt garanti de premier rang, à la FDC et à la facilité relative à l'équipement, ou la renonciation à ces conditions, de manière à pouvoir prélever, aux termes de ces ententes, les fonds nécessaires à l'achèvement des travaux d'aménagement et de construction liés au projet diamantifère Renard; viii) l'interprétation par Stornoway des données de forage géologique recueillies et de leur incidence potentielle sur les ressources minérales indiquées et la durée de vie de la mine; ix) les plans de prospection et les objectifs futurs; x) la réception du reste des acomptes aux termes du financement lié à la production et la capacité de la Société à honorer ses obligations de livraison aux termes de cette entente; et xi) la robustesse persistante du dollar américain par rapport au dollar canadien. Des risques additionnels sont décrits dans la notice annuelle récemment déposée par Stornoway ainsi que dans d'autres documents d'information disponibles sous le profil de la Société à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Par nature, les énoncés prospectifs comportent des incertitudes et des risques inhérents, tant généraux que spécifiques, et il y a un risque que les estimations, les prévisions, les projections et les autres énoncés prospectifs ne se concrétisent pas ou que les hypothèses ne reflètent pas la réalité future. Nous avertissons les lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés, étant donné que différents facteurs de risque importants pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des opinions, des plans, des objectifs, des attentes, des prévisions, des estimations, des hypothèses et des intentions qui sont exprimés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque peuvent être généralement décrits comme le risque que les hypothèses et estimations mentionnées ci-dessus ne se matérialisent pas, incluant l'hypothèse figurant dans plusieurs énoncés prospectifs selon laquelle d'autres énoncés prospectifs seront exacts, mais ils comprennent particulièrement, sans s'y limiter, i) les risques liés aux variations de teneur, de lithologies kimberlitiques et de contenu de roche encaissante dans le matériau identifié en tant que ressources minérales par rapport aux prévisions; ii) les variations des taux de récupération et de fracturation; iii) l'incertitude quant à savoir si l'exploration additionnelle de cibles de prospection entraîne la délimitation des cibles comme ressources minérales; iv) les faits nouveaux survenant sur les marchés mondiaux du diamant; v) les hausses plus lentes que prévu des évaluations des diamants; vi) les risques associés aux fluctuations du dollar canadien et d'autres monnaies par rapport au dollar américain; vii) les augmentations relatives aux coûts en capital et aux coûts d'exploitation proposés; viii) les hausses des charges financières ou les changements défavorables touchant les conditions du financement disponible, le cas échéant; ix) des taux d'imposition ou de redevances plus élevés que prévu; x) l'incertitude liée aux résultats de l'exploration dans les zones d'élargissement potentiel des ressources; xi) les changements visant les plans de mise en valeur ou d'exploitation minière en raison de changements visant d'autres facteurs ou des résultats de prospection; xii) les changements visant les paramètres de projet alors que la mise au point des plans se poursuit; xiii) les risques liés à l'obtention de l'approbation réglementaire ou à la mise en œuvre de l'entente sur les répercussions et les avantages existante conclue avec les collectivités autochtones; xiv) les incidences de la concurrence sur les marchés où Stornoway exerce des activités; xv) les risques d'exploitation et d'infrastructure; xvi) le risque d'exécution lié à l'aménagement d'une mine productive au projet diamantifère Renard; xvii) le risque que la Société soit incapable de respecter toutes les conditions sous-jacentes à la prise d'effet, au financement ou à la disponibilité, selon le cas, du financement lié à la production, de l'emprunt garanti de premier rang, de la FDC et de la facilité relative à l'équipement; xviii) les changements apportés au financement lié à la production, à l'emprunt garanti de premier rang, à la FDC et à la facilité relative à l'équipement; xix) le risque que la Société n'ait pas accès aux fonds aux termes du financement lié à la production, de l'emprunt garanti de premier rang, de la FDC et de la facilité relative à l'équipement; xx) le risque que Stornoway soit incapable de s'acquitter de ses obligations de livraison des diamants aux termes du financement lié à la production; xxi) les futures ventes ou l'émission d'actions ordinaires entraînant la baisse du prix des actions ordinaires et la dilution de la participation des actionnaires actuels; et xxii) les risques additionnels décrits dans la notice annuelle déposée récemment par Stornoway, ainsi que l'anticipation de la part de Stornoway par rapport à la gestion des risques décrits plus haut et l'efficacité avec laquelle elle les gère. Stornoway prévient le lecteur que la liste qui précède de facteurs qui peuvent influencer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et que de nouveaux risques imprévisibles peuvent survenir de temps à autre.